Réalisé par **Gruner AG**
St. Jakobs-Strasse 199, CH-4020 Bâle, T +41 61 317 61 61, www.gruner.ch

R+U64d

Tronçon Karlsruhe-Bâle : extension et nouvelle construction : rapport d'impact sur l'environnement

Client : Deutsche Bahn AG DB
Lieu : Bâle
Période de réalisation : 2002-2019
Prestation : rapport d'impact sur l'environnement, planification de la sécurité, plan d'accompagnement pour la préservation du paysage

Description du projet : pour faire face à l'augmentation du trafic ferroviaire, la ligne Karlsruhe-Bâle dans la région du Rhin supérieur va être élargie à quatre voies sur toute sa longueur. Les voies seront acheminées par un nouveau pont au-dessus de la rivière Wiese et intégrées à la gare badoise. En plus, il faut mettre en place une nouvelle installation d'exploitation pour le contrôle douanier des trains. En même temps, le drainage des voies sera mis à niveau pour répondre aux dernières normes. Le rapport d'impact sur l'environnement traite entre autres :

- **Mesures d'insonorisation**
- **Concept de sécurité et d'urgence**
- **Les mesures de protection, de restauration et de remplacement pour la faune et la flore locales**

gruner

Rapport d'impact sur l'environnement pour un projet du siècle

1

Périmètre du projet

Le projet a nécessité des études détaillées dans les domaines environnementaux suivants : bruit et vibrations, eaux souterraines et eaux de surface, déchets, prévention des accidents majeurs, faune et flore.

2

Intervention dans des habitats sensibles.

La mise hors service à grande échelle d'installations ferroviaires a conduit au développement de sites secs très précieux qui abritent de nombreuses espèces menacées et protégées. Les mesures prises dans le cadre du plan d'accompagnement pour la préservation du paysage (LBP) visent à protéger, restaurer ou remplacer des habitats précieux. Les structures et les éléments de mise en réseau nécessaires sont intégrés au projet.

Photo : transformation d'un pont ferroviaire désaffecté en corridor de mise en réseau.

3

L'extension entraîne une augmentation significative des émissions sonores. C'est pourquoi des mesures d'insonorisation sous forme de murs antibruit ont été prévues, ce qui permettra de réduire les nuisances sonores. En plus, des fenêtres insonorisées seront installées dans plusieurs maisons concernées.

Explication des images :
L'image de gauche montre la situation sans mesures d'insonorisation en 2030. À droite, on voit une simulation pour 2030 aussi, mais avec des murs antibruit installés aux endroits concernés (lignes turquoise le long de la voie ferrée).